



Client :	_____ (« Je » ou « moi »)
Numéro de compte Olympia :	_____ (« mon compte »)
Type de compte Olympia (veuillez préciser) :	_____
Émetteur des titres :	EPIPHANY LEGACY INVESTMENT MUTUAL FUND TRUST (l'« émetteur »)
Description des titres (les « titres ») souscrits :	Choisissez-en un
Nombre de titres souscrits :	_____ (les « titres souscrits »)
Prix par titre souscrit :	4.75 \$
Montant total de la souscription :	_____ \$ (le « produit de souscription »)
Verser le produit de souscription à :	EPIPHANY LEGACY INVESTMENT MUTUAL FUND TRUST (le « destinataire »)

Le soussigné et la Société de fiducie Olympia (« **Olympia** ») sont parties prenantes à la déclaration de fiducie (la « **Convention de fiducie** ») qui régit mon compte. En contrepartie de l'acceptation par Olympia des titres souscrits comme actifs de mon compte, j'accepte, par les présentes, les modalités suivantes et je conviens que la présente lettre de directives, de renonciation et d'indemnisation (l'« **entente** ») constitue un addenda à la convention de fiducie comme si les modalités suivantes y étaient incluses :

- Dès réception par Olympia de : a) certificat(s) ou autre(s) document(s) du titre de l'émetteur émis à Olympia représentant les titres souscrits ; ou b) un engagement du conseiller juridique de l'émetteur ou de l'agent de transferts de l'émetteur de remettre à Olympia les certificats ou autre(s) document(s) du titre de l'émetteur émis à Olympia représentant les titres souscrits, j'ordonne Olympia de : (y) payer au destinataire de mon compte un montant égal au produit de souscription ; et (b) accepter les titres souscrits en tant qu'actifs de mon compte.
- Je déclare, garantis, reconnais et m'engage envers Olympia de ce qui suit :
 - J'ai pris toutes les mesures et dispose du pouvoir et de l'autorité nécessaires pour conclure la présente convention, qui ne constituera ni ne conduira à une violation substantielle ni à un manquement aux termes d'un contrat, d'un jugement ou d'une ordonnance d'un tribunal par lequel je suis lié ;
 - avant de signer la présente convention, j'ai été avisée et j'ai eu l'occasion de demander des conseils juridiques, fiscaux, financiers ou professionnels indépendants concernant la présente convention et les titres souscrits et j'ai effectué cette diligence raisonnable que je juge nécessaire et approprié pour réaliser le présent placement dans mon compte afin de déterminer la pertinence du placement à la lumière de ma situation personnelle ;
 - Il est de ma seule et entière responsabilité de savoir, et je n'ai pas, je ne peux pas et je ne me tournerai pas vers Olympia ou toute entité fiduciaire pour obtenir des conseils sur :
 - si mon compte est un compte de régime enregistré, que mon placement dans les titres souscrits est effectué dans des conditions de « pleine concurrence » (sans lien de dépendance) ou si je suis un « actionnaire déterminé » de l'émetteur, au sens de la Loi de l'impôt,
 - si mon compte est un compte de régime enregistré, que mon placement dans les titres souscrits est un « placement admissible » et n'est pas un « placement interdit » (au sens de la Loi de l'impôt),
 - Si mon placement dans les titres souscrits me convient compte tenu de ma situation personnelle et financière,
 De plus, je comprends et reconnais qu'Olympia n'autorise aucun fiduciaire ou toute autre personne à faire de telles déclarations ou à donner de tels conseils en son nom à l'égard de ce qui précède ;
 - Le montant du produit de souscription indiqué ci-dessus est égal à la juste valeur marchande des titres souscrits.
 - Je suis seul responsable de déterminer la juste valeur marchande des titres souscrits et Olympia n'a aucune obligation et n'a pas l'intention de vérifier cette évaluation ni de surveiller de façon indépendante les modifications apportées.
 - si mon compte est un compte de régime enregistré, ma relation avec l'émetteur est « sans lien de dépendance » et je ne suis pas un « actionnaire déterminé » de l'émetteur (au sens de la Loi de l'impôt). Je m'engage à aviser immédiatement Olympia par écrit de tout changement quant à mon statut « d'actionnaire déterminé » ou de mon lien de dépendance avec l'émetteur ; et
 - Ma souscription pour les titres souscrits est conforme à toutes les lois et réglementations applicables en matière de valeurs mobilières.



3. Par la présente, je renonce, libère et dégage pour toujours chaque entité fiduciaire de toute responsabilité pour les pertes ou les dettes que je pourrais encourir ou subir dans la mesure où cela découlerait de, se rattacherait à, ou résulterait du fait qu'Olympia et toute entité fiduciaire se soient fiés à la présente Entente ou aux informations qu'elle contient.
4. Je conviens que la responsabilité d'Olympia envers moi à l'égard des titres souscrits se limite à la comptabilisation des montants réels qu'elle a reçus à l'égard des titres souscrits et qu'Olympia ne peut en aucun cas être tenue responsable de tout autre dommage direct ou indirect, accessoire, consécutif, exemplaire, spécial ou des pertes ou dommages punitifs ou une perte de profits que je pourrais subir, supporter, payer ou engager.
5. J'accepte par la présente d'indemniser, de défendre et tenir indemne chaque entité fiduciaire de toutes les pertes et responsabilités subies, engagées, payées ou encourues par cette entité fiduciaire, dans la mesure où elles découlent de, se rapportent à, ou résultent de toute violation de toute déclaration, garantie, pacte ou accord conclu par moi dans la présente entente, ou dans tout certificat, instrument ou autre document remis par moi en vertu de la présente entente, même si, dans chacun de ces cas, ces pertes et responsabilités sont causées en totalité ou en partie par la négligence (responsabilité solidaire ou autre faute juridique de cette entité fiduciaire), sauf dans la mesure où elle est causée par la négligence grave, la faute intentionnelle ou la fraude de cette entité fiduciaire. Je m'engage à majorer tout paiement d'indemnité effectué en vertu de la présente convention du montant de tout impôt sur le revenu payable par l'entité fiduciaire à l'égard de ce paiement.
6. Si mon compte est un régime enregistré, je fournirai à mes frais, à la demande d'Olympia, des renseignements et avis indépendants, comme Olympia l'estime nécessaire, pour vérifier que les titres souscrits sont toujours un « placement admissible » et ne sont pas devenus un « placement interdit » (au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu). Si je manque à l'une des exigences décrites ci-dessus, Olympia est pleinement habilitée à considérer que les titres souscrits ne sont pas un « placement admissible », ou sont un « placement interdit », et à prendre les mesures appropriées et effectuer les déclarations qu'Olympia estime requises en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu. Je comprends et j'accepte que des conséquences fiscales puissent découler d'un tel événement et je confirme que j'assumerai l'entière responsabilité de telles conséquences fiscales.
7. Dans la présente Entente :
- (a) « **Pertes et dettes** » s'entend, à l'égard d'une partie et relativement à toute question ci-dessous, tout un chacun :
- (i) les pertes, les coûts, les dommages, les dépenses et les frais (y compris toutes les pénalités, les cotisations et les amendes) que cette partie subit, soutient, paie ou engage directement ou indirectement relativement à cette affaire et comprend les coûts des services d'un avocat (débours et frais juridiques sur une base d'indemnisation complète) et d'autres conseillers professionnels, ainsi que les frais raisonnables d'enquête et de défense des réclamations découlant de l'affaire, que ces réclamations soient ou non maintenues et comprend les taxes payables sur tout paiement de règlement ou toute indemnité en dommages-intérêts, et
- (ii) les dettes et les obligations (en vertu de la common law, en équité, de la loi applicable ou de toute autre loi, qu'elle soit délictuelle, contractuelle, vicaire, statutaire ou autre, absolue ou éventuelle ; et qu'elle soit fondée sur la négligence, l'abus de confiance, la responsabilité stricte ou toute autre théorie de responsabilité) que cette partie subit, supporte, paie ou encourt directement ou indirectement, à la suite de ou en relation avec une telle affaire,
- y compris tous dommages indirects, consécutifs, accessoires, exemplaires, spéciaux ou punitifs, pertes de profit et pertes économiques subies, payées ou encourues par cette Partie ;
- (b) « **Réclamation** » signifie toute réclamation, demande, poursuite, procédure, arbitrage ou enquête gouvernementale, dans chaque cas, qu'elle soit revendiquée, menacée, en instance ou existante ;
- (c) « **Partie** » signifie moi, tout bénéficiaire de mon compte et de chaque entité fiduciaire ;
- (d) « **Compte de régime enregistré** » signifie un compte établi avec Olympia qui est un « régime enregistré » au sens de la Loi de l'impôt ;
- (e) « **Loi de l'impôt** » signifie la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada) ;
- (f) « **Impôts** » signifie tous les impôts et cotisations applicables, y compris les pénalités et les intérêts, qui peuvent être requis en vertu de la Loi de l'impôt ou d'une loi provinciale applicable semblable ; et
- (g) « **Entité fiduciaire** » signifie Olympia et ses administrateurs, dirigeants, préposés, agents, conseillers, employés et consultants, ainsi que chacun de leurs successeurs et ayant droit respectif.
8. En cas de contradiction entre les clauses de la présente convention et celles de la convention de fiducie, les clauses de la présente convention prévalent.
9. Les dispositions des articles 3, 4, 5 et 7 de la présente entente resteront en vigueur après la résiliation ou le transfert de mon compte, à l'échéance de mon placement dans les titres souscrits et à la démission ou à la révocation du fiduciaire de mon compte par Olympia.

Nom du client (en caractères d'imprimerie)

Signature du client

Date (mm/jj/aaaa)

4000 - 520 3 Ave SW, Calgary (Alberta) T2P 0R3

Adresse postale : Case postale 2581, Station centrale, Calgary, AB T2P 1C8

Courriel : reerinfo@olympiustrust.com

www.olympiustrust.com

Téléphone : 403.770.0001

Sans frais : 1.877.565.0001

Télécopieur : 403.776.8679

v12-05-2024